LIÉGE. ANNÉE 1824. - N. 142.

On s'abonne an bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames Manoux et de Sartonius, maison joignante, et chez M. Latoun, imprimeur-libraire, rue da Pont d'Île, qui continuera recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



DIMANCHE 12 septembre.

On recoit aussi des abonnemens chez M. Berthor, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du ter septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÉGE.

## EXTÉRIEUR. ESPAGNE.

Madrid, le 31 août. — Voici la traduction d'une lettre du ministre de la guerre à S. M. T. C., qui annonce au général en chef de l'armée française la satisfaction du roi d'Espagne, à l'occasion de la reprise de Tarifa :

Excellence, le roi mon auguste maître a entendu avec les marques de la plus vive satisfaction et avec reconnaissance, l'intéressant rapport que votre excellence a bien voulu me communiquer par sa lettre en date

la plus vive satisfaction et avec reconnaissance, l'intéressant rapport que votre excellence a bien voulu me communiquer par sa lettre en date d'hier, sur l'affaire de Tarifa.

S. M. a éprouvé un vif plaisir à reconnaître que l'armée française, toujons prête à répondre à la confiance de son souverain et aux espérances de ses alliés les plus intimement unis, a marqué son séjour en Espagne par une discipline exemplaire, et qu'elle a constamment soutenu avec an courage et un dévoûment sans borne, la cause de la légitimité. Si on avait encore besoin de quelque preuve pour servir comme de complément aux efforts de l'armée française dans cette restauration du trône legitime d'Espagne, on la trouverait dans les événemens de Tarifa, l'extermination des rebelles qui s'étaient emparés de cette place et de son île, et les résultats si glorieux de l'expédition.

La conduite de l'armée offre le témoignage le plus authentique que la générosité française finit là où commencent les actes de rébellion, et que les espérances criminelles et insensées des conspirateurs, de ces ennemis perpétuels de l'ordre et de la tranquillité de leur patrie, doivent s'évanouir. Instruits par la terrible expérience dont ils viennent de recevoir une dernière leçon, ils seront forcés de reconnaître que le titre de rebelle contre ton prince, est le titre le plus exécrable dans une monarchie légitime.

Le roi, mon maître, intimement convaincu de cette vérité, m'ordonne de vons adresser, en son nom, les témoignages de sa gratitude pour la brillante conduite que Votre Excellence n'a cessé de tenir, comme chef, dans le commandement de l'armée.

Le roi m'ordonne en même tems de vous faire connaître qu'il désire encore que tous les chefs, officiers et soldats de votre brave armée.

dans le commandement de l'armée.
Le roi m'ordonne en même tems de vous faire connaître qu'il désire encore que tous les chefs, officiers et soldats de votre brave armée, recoivent aussi, par l'organe de Votre Excellence les remercimens de S. M.
Le roi témoigne particulièrement sa reconnaissance au lieutenant-général vicomte Foissac-Latour, commandant la division de Cadix, et au comte d'Astorg, colonel du 14e, de chasseurs, qui a commandé l'expédition contre les rebelles qui s'étaient emparés de Tarifa.

Sa Majesté désirant en même tems faire une distinction toute particulière

Sa Majesté désirant en même tems faire une distinction toute particulière

Sa Majesté désirant en même tems faire une distinction toute particulière et récompenser les services importans rendus daus cette occasion, par des marques de sa gratitude souveraine, a daigné accorder à Votre Excellence et au lieutenant-général vicomte Foissac-Latour, le grand-cordon de l'ordre de Saint-Ferdinand, et au colonel comte d'astorg, la croix de chevalier de 3e. classe du même ordre royal et militaire.

3.5. Majesté désire en outre que Votre Excellence lui propose les individus que vous jugerez dignes de décorations militaires.

3.6. Moiesté désire en outre que Votre Excellence lui propose les individus que vous jugerez dignes de décorations militaires.

3.6. Moiesté désire en outre que Votre Excellence cette décision de mon souverain, qui prouve la haute estime que fait S. M. de votre mérite et de celoi de la brave armée française. Dans des circonstances si flateuses, je me plais à renouveler à V. Exc. les sentimens de la plus haute considération, et je prie Dieu de vous accorder de longues années.

3. Madrid, le 26 août 1824. «Signé, Josef de la Cruz.»

— On assure que notre consul à Gibraltar a été destitué et

-On assure que notre consul à Gibraltar a été destitué et mande à Madrid, sans doute à cause de son peu de soin à prévenir le gouvernement de ce qui se tramait dans cette première ville. On ajoute également que les principaux mo-teurs de cette conspiration sont restés à Gibraltar.

-On annonce que les autorités militaires françaises ont demandé la mise en jugement de l'officier espagnol qui, lors de l'événement du 25 juillet dernier, étant de garde à la rue St-Antoine, tint une conduite répréhensible. Le soldat es-lagnol provocateur sera aussi livré aux tribunaux.

la été publié, au sujet des troubles, un ordre royal de se publie, au sujet des troubles, au sujet des des de la guerre, afin de reprimer les efforts des malveillans, qui cherchent à seer la discorde entre les deux nations.

# ANGLETERRE.

Londres, le 8 septembre. — Le général Lafayette est arrivé le 15 août, à New-York, à bord du Cadmus.

L'Ætna est arrivé jeudi dernier d'Alger à Portsmonth. Les lettres qu'il lettres qu'il a apportées disent que lorsque les hostilités ont cessé, M. Dornford, pro-consul anglais, a débarqué, et que les houneurs d'usage lui ont été rendus. L'amiral algérien et ses principal de la permission ant demandé ensuite la permission ses principaux officiers ont demandé ensuite la permission dexaminer nos bâtimens à mortier, mais elle leur a été re-Insée; et il n'a été permis à aucun officier de notre flotte Waller à terre, excepté l'honorable capitaine Spencer, du qui a eté le seul intermédiaire entre sir Harry Neale et le dey. L'Etna, qui est entré dans la baie d'Alger à la têle de la flotte et à mouillé hardiment à moins de trois nille verges des batteries, n'a pas été atteint de leur feu. Les cent vingt pièces de canon dont les batteries étaient cent vingt pièces de canon dont les batteries de feu feu feut bien dirigé, mais les boulets n'arrivaient pas jusqu'à lui pt la les près qu'il aurait nu et les hombes le dépassaient. Il était si près qu'il aurait pu être attaqué par trente-quatre canonnières algériennes, armées d'un canon chacune, et rangées en bataille en dehors de la tête du môle. On a vu un pavillon d'amiral au centre de la ligne, et un à chaque aile.

Le Ranger, de 28 canons, est arrivé à Portsmouth samedi dernier, et a apporté le traité avec le dey d'Alger.

On dit qu'on a reçu à Londres une lettre particulière de Lisbonne, annonçant que le roi de Portugal a pris la résolution de reconnaître l'indépendance du Brésil à des

de Lisbonne, annonçant que la roi de Portugal a pris la résolution de reconnaître l'indépendance du Brésil à des conditions qui, à ce qu'on espère, ne sauraient réncontrer d'obstacles.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.—Les journaux e thres de Buémos-Ayres annoncent la mort du général patriote Valdez, sans donner aucune nouvelle des opérations de Bolivar au Pérou; mais il est arrivé avant-hier des journaux de New-York, qui vont jusqu'au 7 d'août. Ils font mention d'avis reçus à Panama qui annoncent que Callao et Lima ont été repris par Bolivar sans résistance.

—Il a été reçu hier des lettres de Rio-Janeiro, datées du 22 juin. Le gouvernement impérial continuait à prendre des mesures énergiques pour mettre le port et la ville dans le meilleur état de défense contre toute attaque de la part des Portugais. « On ne s'occupe ici, dit une des lettres, que lde mouvemens militaires, de réquisitions, de retrutement et de fortifications. La milice hourgeoise est constamment sur pied, et depuis quelques jours des officiers vont de maison en maison, d'après un ordre officiel, pour requérir un esclave sur ciuq, et le prendre même de vive force, s'il est nécessaire. Ces esclaves travailleront pendant trente jours aux fortifications, ainsi que tous les esclaves employés par certaines classés d'ouvriers. On équipe aussi des mesures pour transporter la banque, la trésorerie et en cas de besoin la famille royale dans l'intérieur de Minas; mais comme d'autres rapports, cela demande confirmation. Une amuistie est accordée aux déserteurs; une grande promotion dans l'armée et la marine est annoncée dans la gazette, et atous nos actes officiels ne parlent que de conciliation envers les habitans, de récompenses et d'encouragemens, et de l'amour de la patrie. Toutes les embarcations employées ordinairement an transport de marchaudises à terre on aux vaisseaux, ont été mises ce main en réquisition. Ainsi toute opération est suspendue à bord des vaisseaux, à la douane et dans nos magasins. Malgré que le commerce doive en souffrir, nous ne

le 2 juillet de cette année, la proclamation suivante :

le 2 juillet de cette année, la proclamation suivante:

Habitans des provinces septentrionales du Brésil! La Providence, qui veille constamment sur notre félicité, continue d'arranger tout pour que nous l'obtenions plus promptement. S. M. I. et constitutionnelle ne se contente pas de dissoudre despotiquement et insolemment l'assemblée souveraine, constituante et législative du Brésil, d'attaquer de cette manière la souveraineté nationale dans les augustes personnes de ses représentans. Elle s'efforce de nous diviser, et d'engager le roi de Portugal à faire une attaque sur nos foyers. Maintenant, après nous avoir entraînés dans une guerre qui, quoique nous soyons sûrs de la victoire, est très-injuste et inique, Brésiliens, qui le croirait? Après nous avoir exposés aux baionnettes et aux canons des Portugais, S. M. I. et constitutionnelle a fait venir toutes les forces dans la capitale, pour la seule défense de sa personne, et il a abandonné ceux qui l'ont élevé au trône et mis la couronne impériale sur sa tête. Brésiliens! l'empereur nous abandonne à nous-même. Que nous reste-t-il donc à faire? Réunissons-nous pour notre sûreté commune; établissons un gouvernement suprème et véritablement constitutionnel, chargé de veiller à notre sûreté. Brésiliens! réquissons-nous, et nous serons invincibles.

Man de Cottelho Paes d'Andrade, président.

Man de Cottelho Paes d'Andrade, président. Les nouvelles d'Alvarado du 10 juillet, annoncent l'entrée du génée ral Bravo , à Guadalaxara. - Les nouvelles reçues du Mexique, ont fait monter les

fonds mexicains de 48 314 à 50.

Les journaux de New-York du 16 août, nous sont arrivés aujourd'hui; ils nous donnent les extraits suivans du Courrier de Aranco de Santiago de Chili, du 30 avril dernier : « Hier, le directeur suprême a donné une audience publique à l'honorable Heman Allen ministre plénipotentiaire des Etats-Unis près du gouvernement de Chili. La réception de cet ambassa-deur s'est faite avec toute la pompe possible et la joie una-nime des habitans n'ajoutait pas peu à l'éclat de la cérémonie. A midi, au moment de son entrée au palais, l'étendart national fut arboré et 22 coups de canon annoncèrent au peuple

tional fut arboré et 22 coups de canon annoncèrent au peuple son arrivé. Voici une partie du discours de M. Allen:

Très-excellent monsieur, les Etats-Unis d'Amérique, pénétrés de l'importance des événemens qui ont affranchi ce pays de la domination étrangère et du rang qu'il a pris parmi les nations civilisées, ont eru ne pouvoir mieux prouver les relations amicales qui ont toujours existé, que par une reconnaissance solennelle de son indépendance, et m'ont nommé leur résidant prés de vous, afin de resserrer encore plus les liens de paix et d'union qui règnent depuis si long-tems entre les deux pays. Le grand ceuvre de votre indépendance, qui a pour base la souveraineté du peuple, et les droits égaux et inaliénables des hommes, dont ma patrie a si bien senti l'importance et la nécessité, sont tous profondément liés à la cause qui nous unit, et quelque difficile que puisse être ce qui reste encore à faire au Chili, un peuple libre ne doit jamais désespèrer Constant dans ses principes, et juste envers les voisins, il peut défier toute coalitiou qui voudrait troubler son repos. En suivant le système de douceur de ses lois, voudrait troubler son repos. En suivant le système de douceur de ses lois,

en donnant tous ses soins à la formation d'institutions libres et éclairées, et entretenant avec équité et modération des relations bienveillantes avec les autres états, le Chili peut se flatter de jouir non-seulement du bonheur d'une paix intérieure, mais d'occuper un rang distingué parmi les nations

de la terre.

Le directeur suprème a répondu « que le gouvernement du Chili était heureux de reconnaître dans S. Exc. le digne représentant des Etats-Unis d'Amérique de cette grande et respectable nation, dont les lois et les vertus civiques seront toujours l'admiration du monde. Henreux le Chili, a-t-il ajouté, de pouvoir reneuer plus intimement encore avec elle les nœuds d'une amitié durable et franche, dont sa tranquillité et son bonheur dépendent; que votre pays daigne recevoir déja les sincères remercimens du peuple du Chili, pour la généreuse reconnaissance de son indépendance, et pour l'honneur que votre président lui a conféré par son dernier message au congrès souverain, et surtout pour le choix qu'on a fait de V. Exc. pour une mission aussi délicate. »

— Il est arrivé hier une malle de Buénos-Ayres. Le paquebot le Walsingham, qui l'a apportée, a quitté Monte-Video, le 29 juin. M. Rivadavia, ci-devant membre du gouvernement buénos-ayrien, est arrivé en Angleterre sur ce bâtiment. On dit qu'il a résigné l'emploi de secrétaire d'état, et qu'il vient en Europe pour y passer quesques années comme simple particulier. Il est arrivé hier à Londres. Les journaux et lettres de Buénos-Ayres annencent la mort du général patriote Valdez.

## NOUVELLES DE GRÈCE.

Bucharest, le 15 août. - Depuis avant-hier, le bruit est repandu ici qu'à Constantinople le palais et toutes les propriétés du capitan-pacha ont été mises sous le scellé par or-dre du sultan. On attend la confirmation de ce bruit, qui n'est pas invraisemblable d'après l'événement d'Ipsara. La poste ordinaire, avec les lettres du 10 août, arrivera demain ou après demain.

Voici comment le Smyrnéen (\*) rend compte du débar-

quement des Grecs à Ipsara:

quement des Grecs à Ipsara:

Le 14 juillet les vedettes de la garnison d'Ipsara apercurent à l'extrêmité de l'horizon me flotille assez considérable. Ils reconnurent bientôt les Grecs qui ve aient à enx. Les Turcs gagnent le port, s'embarquent et se dirigent, les uns sur Scio, les autres sur Mitylène, en emportant tous leurs effets, Quelques heures après l'évacuation des musulmans, arrivent les Grecs qui parcourent toute l'île. Les Hydriotes incendièrent plusieurs petits navires turcs qui se trouvaient dans le port.

Ce fut le dimanche au soir, 18 juillet, que le grand-amiral apprit à Mitylène que les Grecs avaient débarqué à Ipsara. Le lendemain matin, il ordonna à une frégate et à plusieurs bricks et corvettes de mettre à la voile et de cingler vers Ipsara, en leur promettant de partir lui-même quatre heures après. Tout fut exécuté ponctuellement. La flotte ottomane favorisée par le vent, fut bientôt en présence des vaisseaux ennemis qui, à l'approche des Musulmans, avaient quitté l'île et se trouvaient devant le port d'Ipsara. Les escadres s'observaient, lorsque survint le capitan-pacha. Les Grecs s'éloignèrent à quelques milles; mais le 22 juillet, les armées étaient encore en présence.

encore en présence.

Augsbourg, le 4 septembre. — Le capitan-pacha n'a plus fait une nouvelle tentative pour reprendre l'île d'Ipsara. quoique ses fortifications ne soient pas rétablies, et que quelques uns des principaux postes ne puissent plus servir dans ce moment de points de défense. Un fait constant aujourd'hui, c'est que les Grecs ont repris à Ipsara toute leur artillerie dont les Turcs s'étaient momentanément emparés lors de la prise de l'île, et qu'ils n'avaient pas eu le tems d'embarquer. Ils sont aussi parvenus à s'emparer de plusieurs pièces d'artillerie turque, que les musulmans avaient débarquées à Ipsara, et qui s'y trouvaient encore lors de la reprise de l'île. Le capitan-pacha est toujours en station devant Mitylène. Plusieurs bâtimens de guerre grecs se sont approchés de la flotte et manifestent l'intention de brûler le vaisscau-amiral turc; mais toutes les précautions avaient été prises, de manière que les Grecs n'ont pu exécuter leur projet. On sait aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de combat naval près de Mitylène, et que les bruits répandus à cet égard sont dénués de fondement.

# FRANCE.

Paris, le 8 septembre. - MM. les ambassadeurs et ministres étrangers ont été admis ce matin à faire leur cour au roi. Le roi a travaillé avec M. le ministre des affaires étran-

Le roi a travaille avec M. le ministre des affaires etrangères et M. le président du conseil des ministres.

— Les funérailles de M. Lacretelle ainé, membre de l'Académie française, ont eu lieu ce matin à l'église de Notre-Dame-de-Lorette. Une députation de l'académie, plusieurs membres de cette société, un grand nombre d'amis du défunt, ont assisté à cette cérémonie.

Après le service divin, sa dépouille mortelle a été transportée au cimetière du Père-Lachaise. M. le comte Bigot de Préameneu a prononcé l'éloge de M. Lacretelle. Il a rappellé ses droits à l'estime publique, et a exprimé avec onction les regrets de l'Académie sur la nouvelle perte qu'elle vient de faire.

exprimé avec onction les regrets de l'Académie sur la nouvelle perte qu'elle vient de faire.

M. de Jouy a pris ensuite la parole, et a tracé d'une voix émue une esquisse de la vie et des travaux littéraires de M. Lacretelle. Il a rappellé, comme son plus beau titre dans la postérité, la considération et l'amitié qu'avait pour le défunt l'illustre Mallesherhes.

En terminant ce discours, M. de Jouy a rapporté les paroles que son collègue et son ami depuis vingt années lui adressa l'avant-veille de sa mort : « J'ai écrit disait-il, quelques pages qui me serviront; voilà mes droits à l'estime de mes concitoyens : j'ai fait quelque bien, voilà mor espoir dans l'avenir.

— Le tribunal de police correctionnelle de Mille (e. l.)

- Le tribunal de police correctionnelle de Villesranche (Haute-Garonne) s'est occupé de l'affaire du nommé Raymond dit Ponlit, poursuivi par le ministère public, comme prévenu du délit d'habitude d'usure.

Dix audiences ont à peine suffi pour l'instruction de cette affaire. Plus de 130 témoins, victimes de ce trafic honteux ont été entendus.

Le tribunal adoptant en partie les conclusions prises par M. l'avocat du roi, a déclaré Raymond coupable du délit d'habitude d'usure, et l'a condamné à 28,098 fr. d'amende

- La Quotidienne annonce aujourd'hui la formation d'une société catholique des bons livres autorisée par le gouvernement. L'intention de cette société est de distribuer gratuite-

(\*) Journal dévoné à la cause des Turcs.

ment dans toute la France un nombre prodigieux de los livres chaque année. Elle espère « dans un espace de les très-borné, pouvoir compter par millions les volumes qui et ront été répandus dans la société pour détruire le mal que des romans obscènes et des écrits irréligieux y ont pulim impunément. » La Quotidienne se trompe d'époque. Les le vres obscènes et irreligieux ont perdu la vogue; avante savoir si ceux que la société doit publier l'obtiendront, non attendrons qu'elle en fasse connaître les titres.

(Journal du Commerce.) BOURSE du 8 septembre. — 5 p. c. cons. Jouiss. du 22 mars 184 99 fr. 15 e. — Action de la banque.—

Extrait de la correspondance particulière de différens journe Paris, le 28 août

l'aris, le 28 août d'avis que le mouvement est indispensable à S. M. et lui ont consult de tacher de faire une courte promenade. Toutefois l'inquiétude polleque est loin d'être calmée. D'après des rapports qui viennent de très muil paraît que l'ambassadeur d'une grande puissance continentale a e avec M de Villèle, pour la seconde fois, une discussion fort animée a sujet des affaires d'Espague. Le premier s'est plaint que le ministère fraçais contrariât les vûes du roi Ferdinand, il lui a reproché d'appare en secret la reconnaissance de l'emprunt des cortès, et de soutenir le pare modéré, ce qui ne pouvait qu'entrainer de nouvelles révoltes. On apour que cet envoyé, tout en énonçant ses griefs, s'est échaulfs' insuit respective de l'empre que cet envoyé, tout en énonçant ses griefs, s'est échaulfs' insuit respective. que cet envoyé, tout en énonçant ses griefs, s'est échauffé jusqu's par ler de rupture et de guerre. M. de Villèle n'a opposé à cette chaler que beaucoup de retenue, et a terminé l'entrevue en disant par la France prouverait que les résultats, qu'elle ne s'était jamais écartée des prisons adoptés entr'elle et ses hauts alliés. »

— On fait ici de grandes suppressions dans les diverses administration il paraît que le premier ou plutôt que le seul ministre veut se présule à la prochaîne session des chambres avec un budjet fort diminué. District de la companie de la companie

il paraît que le premier ou plutôt que le seul ministre veut se présent à la prochaîne session des chambres avec un budjet fort diminué l'estrees prétendent qu'on fait des fonds pour récompenser les députés dei les, et rendre tels ceux qui ne le seraient pas. Par malheur, les réductions atteignent les petits traitemens et épargnent les gros; tel per de famille, commis ou sous-chef de bureau, payé à 1200 fr. et réduit à 1000, quant tel administrateur n'éprouve aucune dimission.

M. de Villèle n'est pas un de ces ministres qu'on déplace usi aisément que les fauteuils de leur salon. Sans parler de l'armée nombrese dont M. Lafitte est le généralissime, et parmi laquelle ce ministre ette tuellement très-populaire, les receveurs-généraux et les trois quars de préfets font pour lui des vœux aussi ardens que sincères, sans parler tout le fretin financier, à qui la possibilité d'une épuration, s'il venuit être remplacé par quelque habitué du pavillon Marsan, donne déji de crispations effroyables. Ce n'est pas seulement en France que cette commotion se ferait sentir : Londres, Amsterdam et Francfort es raiest ébranlés jusque dans leurs fondemens. M. de Villèle remercié! M. de Villèla allant passer l'automne à Toulouse! Bone Deus! L'idée de Napoléon ve guant vers l'île d'Elbe n'était pas aussi étrange à beaucoup près. Quant a moi , je suis bien tranquille : je crois en ce ministre comme il croit et lui-même, et ce n'est pas seulement parce qu'il est gascon (comme le lui a mal à-propos reproché un des rédacteurs du Journal des Debals, qui en oronand), qu'il a cette foi robuste : c'est par se que je ne vois pas se de mentir la fidélité de son entourage, et que cette espèce a un flair infaillible, qui ne manquerait pas de l'avertir si le tems devait changer finattendant que la question soit décidée pour tout le monde, comme elle est déj pour moi, les amis et les ennemis préludent par des épigrammes aux combats plus sérieux qui pourront s'engager. Samedi soir , un des premiers, dans une réunion nombreuse, disait que si M. de

Un débarquement d'émigrés s'est opéré à Molina, dans le royaume de Grende, entre Marbella et Malaga; les insurgés se sont emparés de Semgirola, de Molina et de la Tour du feu, après avoir mis dans une déroit complète quelques milices indisciplinées qu'on a voulu leur oppose; en était dans les plus vives inquiétu des à Malaga dont les portes étaient es core fermées à l'époque des dernières nouvelles. On avait envoyé demastre du secours à la garnison française de Cadix, car le prétendu camp de St-Roch, commandé par O'Donnell n'existe qu'en imagination; mai le messagers qui se rendaient dans cette ville, avaient été interceptés, el l'on croyait généralement que les Français ne se hasarderaient point à de garnir Cadix, pour aller errer dans les montagnes. Madrid , le 29 août.

## INTERIEUR.

## LIÉGE, LE 11 SEPTEMBRE.

S. A. R. le prince Frédéric est arrivée hier soir ; il est

descendu à l'hôtel du Pavillon Anglais.

Le 7 de ce mois, vers trois heures du matin, un incendie s'est manifesté en la commune de Warn, arrondissement de Huy, dans une brasserie appartenante à M. Jadot. Le fet a pris avec une telle rapidité, qu'il a été impossible de men sauver de la fureur des flammes.

La perte approximative est évaluée à 5000 florins, les his et Jean Gillard ont déployé en cette malheureuse circoustance un zèle et une activité sans exemple.

- Le Nouvelliste vaudois annonce que M. Benjamin Coostant vient d'acheter la superbe campagne de La Chablière, près de Lausanne.

- Le bruit court à Londres qu'Iturbide a débarqué à Verd Cruz, où il se serait déclaré pour le roi Ferdinand. La hausse des fonds mexicains prouve qu'on ajoute peu de foi à celts nouvelle. ( V. art. Angleterre.)

- Un journal de Paris après avoir fait un grand éloge de la Dame du Lac, opéra de Rossini, représenté dans diverses capitales de l'Europe avant de l'être à Paris, se résume ainsi a S'il était Europe avant de l'être à Paris, se résume ainsi a S'il était et l'entre de l'être à Paris, se résume ainsi de l'être à Paris, se résume ainsi de l'être à Paris, se résume ainsi de l'entre de l'en "S'il était permis, dès une première représentation de porter un jugement définitif sur une composition aussi vaste, nous oserions annoncer que tout en admirant plusieurs morceaux qui attestent le grand maître, les amateurs ne trouveront jamais dans la Donna del Lago les jouissances que leur ont procurées Otello, Tancrède, et même La Gazza Ladra, malgré ses inégalités.

- Il y a deux jours que la Pandore a annoncé que Martin ne viendrait point à Bruxelles, attendu que l'administration

du théâtre de cette ville n'avait pas voulu accepter les condtions qu'il avait proposées. Nous pouvons affirmer que cet exi cellent chanteur sera ici dans les premiers jours du mois procellent chanteur sera let dans les premiers jours du mois pro-chain; voici quelques unes des pièces, où il se montrera; Jeannot et Colin, L'une pour l'Autre, Gulistan, Le chaperon, Joconde, les Voitures Versées, Ma Tante Aurore, la Séré-nade, le Maître de Chapelle, Picaros et Diego, l'Habit du Chevalier de Grammont, le Nouveau Seigneur du Village. (L'Ami du Roi.)

### VALDES (D. CAYETANO.)

L'audaciense expédition des constitutionnels espagnols contre Tarifa, et leur projet de soulever toute la côte d'Andalousie, paraît avoir échoué. La vengeance a déja pris son cours; pas de grâce, pas d'amnistie; le décret du roi est formel; « tout révolutionnaire quelconque qui sera pris les armes à la main, ou impliqué dans des complots et séditions . contre l'ordre public et tendant au rétablissement du sys-· tême anarchique heureusement aboli, sera traduit sur le . champ devant une commission militaire qui le jugera sommairement et fera sur l'heure exécuter son arrêt, sauf à rendre compte ensuite de ce qui aura été fait!! »

De ce qui aura été fait! Mais en jugeant et en exécutant

avec une telle précipitation, n'y a-t-il donc pas d'erreur à craindre! Quelle carrière ouverte aux vengeances particulières. Et quand un innocent succombera sous de fausses dénonciations, quand il aura été trainé au suplice, quel compte pourra-t-on rendre alors de ce qui aura été fait! Quoi donc le sang des citoyens est-il si peu précieux ! Peut-on s'entourer de trop de lenteur et de précautions avant de le répandre? Est-ce par de semblables mesures qu'on espère calmer l'iritation et le mécontentement qui fermentent dans ce malheureux pays? Nous pouvons difficilement connaître quelle est la vraie situation des choses. Mais il est probable que les constitutionnels comptaient sur quelque chance de succès, et sur une puissante coopération avant de s'engager dans leur aventureuse entreprise, et le caractère personnel du chef qui la dirigeait, tend à fortifier cette opinion.

D. Cayetano Valdès , le chef de l'expédition contre Tarifa , est né dans les Asturies.

Comme homme de mer, il s'est fait distinguer par ses connaissances, sa bravoure et son imperturbable sang froid si nécessaire dans les périls de la guerre et de la navigation. Il a conduit heureusement plusieurs expéditions faites dans l'Amérique espagnole, et combattu avec gloire dans la journée de Trafalgar. Ses services lui avaient acquis le grade de

vice-amiral, qu'il obtint en 1809.

Gonverneur de Cadix en 1812, il y fit publier la constitu-tion des cortès, et fut, au retour du roi, enveloppé dans leur disgrace : dénoncé, arrêté, condamné à huit ans de déten tion dans une forteresse, libre seulement en 1820, il reprit le gouvernement de Cadix, qu'il abandonua pour passer au ministère de le guerre, où il ne resta que fort peu de temps. Il était rentre dans l'obscurité de la vie privée et en goûtait philosophiquement les douceurs à Alicante, lorsque ses concitoyens l'élurent aux cortès de 1822.

M. Valdès, avec plus de vivacité d'esprit que de profondeur et de savoir, a des reparties fines et piquantes, un style vigoureux et original, qui contraste avec son air d'insouciance at de honhomie, et souvent à la tribune il interrompait la gravité de l'assemblée aux dépens de ses adversaires. Il n'est pas jusqu'à son extrême laideur et le balancement de son corps, habitude prise sur les bâtimens, qui ne donnent à l'ex-député une singularité de pantomine qu'augmente encore le pittores-

que de ses expressions.

## Le cheval blanc.

Il n'est pas rare de rencontrer par le monde de ces gens qui sur une première entrevue, vous offrent leur amitié en vous demandant la vôtre, et prétendent dès lors aux privileges qu'une longue liaison doit seule donner. M. de Maurepas, connu par ses saillies et ses bons mots sut donner un jour une leçons spirituelle à l'un de ses Pylades improvisés. Après une longue disgrâce il venait d'être rappelé au ministère. Un gentille de l'appelé au ministère avait sentilhomme campagnard, qui pendant l'exil du comte avait Foccasion de le rencontrer une fois dans un château, se amment autorisé à se présenter à son audience publique. Il part plein d'espérance et d'orgueil, et arrive à la cour l'esprit enivre de toutes les vapeurs de l'ambition. Là, fendant les flots de courtisans, il pénêtre jusqu'au ministre, s'informe affectueusement de sa santé, et lui demande ce will a fait de ce petit cheval blanc qu'il montait le jour d'ane certaine partie qu'ils avaient faite ensemble. — Ah! ce petit cheval blanc! dit M. de Maurepas en promenant familièrement la lanc! Ment la main sur l'habit du campagnard; ce cheval blanc, Monsieur, continua-t-il avec le même geste, et en regardant Phabit avec attention, hé bien, le petit cheval blanc..., je l'ai fait retourner, et j'y ai mis des boutons neufs,

## CHARADE

Ton amant, jeune fille, est pour toi mon premier; Mon premier de tout point ressemble à mon dernier; Et pour me deviner, faut faire mon entier. Le mot de la dernière charade est Portefaix.

Realitum — Dans le num. d'hier, art. Liége, lig. 12, lisez: L'académie royale de Bruxelles, au lieu de l'académie de cette

#### VILLE DE LIEGE.

Les bourgmestre et échevins informent qu'ils procéderont à la salle de leurs séances à l'hôtel-de-ville, mercredi prochain 15 septembre courant, à onze heures du matin, à l'adjudication au rabais sur la mise à prix de 881 florins, de 35 casques en cuivre pour la compagnie des gardes pompiers de cette ville.

On peut prendre inspection du modèle et du cahier des charges au bureau de la direction de police.

A l'hôtel-de-ville, le 9 septembre 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE D'ENVOZ.

TAXE DU PAIN. — Da 11 septembre.

Pain seigle.

» menage blanc. s. 8 3 1.

ÉTAT CIVIL DE LIÉGE. — Du 10 septembre.

Naissances: 2 garçons, 2 filles.

Décès : 1 garçons, 1 homme, savoir: Jean-Toussaint Roger, âgé de 66 ans, maçon, rue St-Severin, époux de Marie-Aily Forgenr.

# ANNONCES ET AVIS DIVERS.

## Vente pour sortir d'indivision.

(60) Il sera procédé le jeudi 30 septembre 1824, à dix heures du matin, pardevant Me. Bertrand, notaire à Liége, en son étude, sise place St.-Lambert, n. 10, à la vente aux enchères publiques d'une ferme d'origine patrimoniale, appelée la Brassinne, avec 2528 perches 463 palmes, (29 bonniers), un jardin, prairies, terres labourables et pâture, située à Beemont, commune de Warzée, district électoral de Seny ; elle est distante de six lieues de la ville de Liége , trois de celle de Huy et une de Terwagne. S'adresser pour connaître les conditions de cette vente, audit Me. BERTRAND, notaire, et à M. RASQUINET, pharmacien, rue des Brasseurs,

(56) A vendre un beau cabriolet. S'adresser à la verrerie de Ste.-Claire.

(55) A vendre, de gré à gré, cinq bonniers de bonne terre labourable, en deux pièces, entièrement libres de charges, sises dans la commune de Landen, arrondissement de Huy. S'adresser au notaire Delexhy, rue St.-Séverin, à Liége.

(58) Le huissier soussigné certifie que par son exploit du 11 septembre 1824, il a été dénoncé de la manière tracée par l'arrêté de S. M. du Ier. avril 1814 et donné copie, a Mrs. Hnbert et Henri RAEDERMECKER absens, a la requête de la commission permanente du sindicat d'amortissement, d'une saisie-arrêt exercée contre eux par exploit du sept septembre 1824, du huissier Barthelemy, residant à Aubel, y enregistré le même jour, en main de M. Jean Thunissen, propriétaire à Aubel, et en même tems il leur a été donné assignation pour l'audience du 23 septembre 1824 du tribunal de première-instance séant à Liége, afin d'y entendre déclarer ladite saisie valable.

A Liege, le 11 septembre 1824. (Signé) G. J. Deglain.

(57) A louer pour Mars prochain, une très-grande et belle ferme couverte en ardoises, ne formant à-peu-près qu'un seul gazon, sise à cinq quarts de lieue de Liége, dans le meilleur terrain de la Hesbaye. — S'adresser au notaire DELEOUILLE à Alleur, sur la chaussée de Saint-Trond.

TERRE PATRIMONIALE A VENDRE.

(61) Elle consiste en un château, ferme, étang, jardin, prairies et terres de très-bonne qualité, d'une contenance en un seul gazon de 53 à 56 bonniers métriques ( 61 à 65 bonniers mesure du pays) : située à une demi-lieue de Huy et à un quart de lieue de la grande route, jouissant de la vue la plus agréable. L'acquéreur aura pour le paiement du prix telle facilité qu'il le désirera.

S'adresser au notaire PAQUE, rue St-Hubert, à Liége.

(62) Joli mobilier dont la vente anra lieu, pour cause de décès, jeudi 16 de ce mois, à deux heures de relevée, en la maison n. 296, Faubourg Saint-Gilles, à Liége, par le ministère du notaire PAQUE.

VENTE PUBLIQUE D'OIGNONS DE FLEURS. (20) D. Kruyff et fils, fleuristes, à Sassenhiem d'Harlem, feront vendre en la salle de vente du sieur P. H. S. Duvivier, entrepreneur, rue Velbruck, n. 452, à Liége, le 6 et 13 septembre 1824, un fort bel assortiment de jacintes, narcisses, tulipes, renoncules, lis, crocus, etc., dont le catalogue se distribue chez ledit Duvivier.

Le Sr. LATOUR, professeur de belles-lettres, et imprimeur, rue l'éronstrée, n. 676, ouvre chez lui un cours public de grammaire, et un de tenue des livres, il continue d'enseigner en ville la grammaire, le style épistolaire, la logique, la rhé-torique, la versification, l'art de live à haute voix, etc.

(41) A louer pour le 25 décembre prochain, une belle et grande maison, avec remise, écurie et vaste jardin, située faubourg. St-Léonard, côtée num. 94, avec sortie sur le quai du même nom. S'adresser rue Vinave-d'Île, num. 606.

(24) On rappelle au public que le bail à rente de la maison enseignée de la Charette du Meûnier, aura lieu le seize du courant, à deux heures de relevée, en l'étude du notaire DELVAUX, place Verte, à Liége.

A VENDRE OU LOUER

(32) Le magnifique hôtel occupé par monsieur le Gouverneur, situé à Liége, sur la Batte, ayant cour, fontaine et deux portes cochères, dont une donne sur la Batte et l'autre sur la place Saint-Barthélemy. Il est composé, au rez-de-chaussée, de plusieurs pièces, remises, écuries, cuisines et vastes magasins; au premier et au second, d'appartemens superbement décorés, dont plusieurs salons en miroirs et en glaces, et réunit toutes les commodités désirables.

S'adresser au notaire Paque, rue Saint-Hubert, à Liége.

VENTE TRÈS-CONSIDÉRABLE DE BOIS SCIÉS. (26) Mardi 14 septembre 1824, à deux heures très-précises de relevée, dans le chantier des sieurs L. Delvaux, F. Doneux et sœur sur Avroy, Madame veuve de M. Joseph Hennuret, en son vivant marchand de bois, à la plante, près de Namur, cessant son commerce fera vendre une quantité extraordinaire de bois sciés, de toute espèce ; savoir : une très-grande par-tie de planches et quartiers de chêne, de toute longueur jusqu'à 14 et 20, une grande quantité de belles planches sur hois rond, de barreaux, fonçures et feuillets, le tout fort sec; une très-grande quantité de wères, terrases et posselets, de planches et lattes de bois blanc, et de planches et quartiers de hêtre, beaucoup de horrons d'orme, de chêne, de frêne, de cérisier et de tilleul, lattes à plafonner, douves, feuillets de hêtre, raies de sapin pour faire des toîts en tuile; plusieurs cents de jantes et rais, etc., etc. Argent comptant.

Jeudi 16 septembre 1824, vers les trois heures de relevée, il sera vendu à l'hospice de Saint-Abraham, rue Féronstrée, par le ministère de Me. Dumont, notaire, un bel Autel avec ses accessoires, ainsi que différens meubles, tableau etc. On peut voir l'autel dès-à-présent.

(52) Lundi prochain 13 septembre, à 3 heures de relevée, on vendra chez P. H. J. DUVIVIER, entrepreneur des ventes, rue Velbruck, un très-beau forté-piano en acajou, avec cinq octaves et demie et 3 pédales.

(53) Le notaire PAQUE vendra aux enchères, le mercredi 15 de ce mois, à 3 heures de relevée, en la maison n. 860, rue vis-à-vis de Ste.-Croix, des meubles consistant en commodes; secrétaires, tables, chaises, bois de lit et autres boiseries, ferrailles et bouteilles, etc., argent comptant.

(46) Messieurs les étrangers et voyageurs sont priés de ne point ajouter foi aux faux avis qui pourraient leur être donnés par des gens mal-intentionnés contre l'hôtel d'Angleterre, à Bruxelles. Cet hôtel est toujours fréquenté par les étrangers les plus distingués, et ce n'est que l'envie qui cherche à détraire la réputation qui lui est acquise depuis tant d'années. Les soins, les attentions, les prévenances et les prix modé-rés qu'on y trouve excitant la jalousie de certains établissemens, il n'est pas étonnant qu'on ait cherché à nuire aux intérêts et au crédit du maître de l'hôtel d'Angleterre de Bruxelles, mais le mal qu'on pourra dire de sa maison sera une recommandation involontaire de ses envieux.

Bruxelles, le 3 septembre 1824

Vente d'Immeubles.

(11) Le vingt-trois septembre 1824, deux heures et demie de relevée, devant M. le juge de paix des cantons Nord et Est de cette ville, en son bureau sis à Liége, rue Neuvice, n. 939, et par le ministère du Me. KEPPENNE, notaire à ce commis, il sera procédé à la vente définitive et sans remise, des immeubles suivans, appartenant à la succession de M. Pierre-Jean Collardin, en son vivant, imprimeur-libraire, à Liége.
1. Une belle et grande maison bâtie à neuf, située à Wandre,

sur le bord de la Meuse, en face du passage d'eau de Herstal, avec grande cour et un demi-bonuier de jardin produisant les meilleurs fruits , le tout présentement occupé par M. Hyacinthe de Sarolea.

2. Une autre maison avec grange, étable, four et jardin de huit perches 77 aunes, aussi située en face du passage d'eau à Wandre, occupée par les époux Jockier.

3. Une maison avec environ cinq perches 45 aunes de jardin, sise au hameau de Sabaré, commune de Cheratte. 4. 52 perches 32 aunes de terre sise au lieu dit Platenberg,

commune de Canne. On peut prendre inspection du cahier des charges audit bureau, en l'étude de Me. Verninck, avoué, et en celle dudit notaire KEPPENNE.

(8) L'on demande pour Maëstricht un élève en pharmacie, soit apprentif on autre. S'adresser chez J. L. Frankinet, Grand-Straet, à Maëstricht.

Moulin et Distillerie à Vendre.

(16) En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Liége, le 27 novembre 1823, on exposera en vente aux en-chères le mardi cinq octobre 1824, à trois heures de rélevée, pardevant M. le juge-de-paix des quartiers de l'est et nord, en son bureau rue Neuvice, et par le ministère du notaire PAQUE, le moulin dit des Grandes-Oies, situé à Liége, Outre-Meuse, n. 552, avec autres Bâtimens, cour, biez, jardin, prairie et une distillerie.

Aux conditions qu'on peut voir en l'étude dudit Notaire.

Entreprise de messageries autorisée par S. M. le roi de Pays - Bas.

Le Sr. Quirin-Body, entrepreneur des déligences de liée à Spa et vice-versa, à l'honneur de prévenir le public dater de ce jour son bureau est transféré à l'hôtel des mes sageries royales rue Féronstrée, n. 742, à Liége,

VENTE D'UNE BELLE PROFRIÉTÉ DOMANIALE Le jeudi 30 septembre 1824, aux deux heures de releté les héritiers et représentans bénéficiaires de Léonard Liber homme de loi, feront procéder, par le ministère de Me. Lim notaire royal, en présence et au bureau de M. le juge de par des quartiers de l'Ouest et du Sud réunis, à Liége, chef-lie le la province de ce nom, rue Plattes-Pierres, n. 693, à la ma et adjudication publique et définitive, au plus offrantet de enchérisseur, à la chaleur des enchères et à l'extinction des du domaine de CHOMÉAL, vulgairement appelé Sart-Mattel situé à proximité de la grande route et de la ville de Name en la commune de Courière, au premier arrondissement

ladite province de Namur.

Il se compose de 5231 perches 304 palmes, environ 60 bo niers, ancienne mesure, de jardins, vergers, prés, étans terres, tenant ensemble, de qualité supérieure à celles de contrée, et de la culture la plus facile ; de grands et vastes la timens, solidement bâtis, en pierres de taille et briques, converts en ardoises, assis au milieu des terres de la ferme comportant, maison de fermier et bâtimens d'exploitation quartier de maître, tour, chapelle desservie ancienneme par l'abbaye de Grand-Pré, à qui cette propriété appartenait qui dimait la commune de Courière, susceptible de beaucon d'agrandissemens par les bois domaniaux qui l'entourent dont la vente est projetée pour l'an 1825. — S'adresser pour informations et renseignemens, ainsi que pour prendre con naissance du cahier des charges de la vente qui comporte détail circonstancié de la propriété et des titres ; à Dinantar-Meuse, en l'étude de Me. Warzée, avoué, et Meunier, notains A Namur, en celles de Mes. Waseige, j. c. avoué, Zonde avocat et Buydens, notaire. - A Andenne-sur-Meuse, en celle de Mes. Degive, Degotte et Mattelet, notaires. — A Huy, a celles de Mes. Wauthier et Moreau, avonés. — A Liège, a bureau de M. le juge-de-paix, en présence de qui la vente ann lieu et en l'étude de M. licu, et en l'étude de Me. Libens; notaire, nommé pour res voir les enchères, et chez Me. Combès, avocat, et Dauvrain avoué. - Et pour voir l'immeuble, au sieur Charles Degine fermier au Sart-Mattelet, qui le montrera dans tous se détails aux amateurs qui voudront bien s'y rendre, et ou ou trouvera aussi copie du cahier des charges.

Belle Maison de Campagne à vendre, pour sortir de l'indivision.

(10) En vertu d'une délibération du conseil de famille, assemble sur la réquisition de Madame veuve Gerard Demet, to trice de ses enfans mineurs, assistée de leur subrogé tuleur, homologuée par le tribunal civil de première instance seal en cette ville, il sera procédé définitivement et sans remise, merchedi quinze septembre prochain, à dix heures précises du matin, au bureau de la justice de paix du quartier de Nord, rue Neuvice, en présence de M. le juge-de-paix de ce quartier, par le notaire RICHARD, à ce commis, à la vent aux enchères et à l'extinction des feux :

D'une superbe maison de campagne, sise à Fragnée, par de la barrière du Val Benoît, bâtie à la moderne et très men distribuée, composée de plusieurs pièces, très-belles land au rez-de-chaussée qu'au premier , salon en stuc , cheminées en marbre, glaces d'une grande dimension, mansardes, 500 niers, quartier entièrement séparé pour les domestiques caves, four, bains, pompe, deux citernes, grande remise fenils, écurie pour quatre chevaux, colombier, deux petites cours, avant-cour en terrasse carrée et grand escalier avec grille en fer , sous lesquels se trouvent de grandes caves vot tées, belle orangerie, serre-chaude, jardin potager et fruitier, bosquets et berceaux très-soignés, prairie plantée d'arbres bres de la contraction de la co bres , belle et grande pelouse , deux étangs poissonneux alimentés par une source d'eau qui ne tarit jamais.

Derrière la maison se trouve un grand terrain situé suf la colline, d'où l'on à la vue la plus belle et la plus agres ble, formant partie un jardin potager et fruitier, partie de

bosquets.

Le tout placé en amphithéâtre, contenant 348 perches, 754 palmes ou environ, et dans le meilleur état, et dans le site le plus agréable, clos en partie de murs, garni d'arbres de haiss vives très-bien entretenues. fruitiers et en partie de haies vives très-bien entretenues, ayant deux sorties fermées par des barrières en fer, les arbres y produisent des fruits délicieux; les jardins sont très beaux et très-bons.

Sur la mise à prix de vingt-cinq mille quarante-deux florins cinquante cents des Pays-Bas, montant de l'expertise ordonnés

par le jugement d'homologation.

L'adjudicataire aura toute facilité pour en acquitter le pris Le cahier des charges est déposé chez lesdits M. le jugede paix, M. Richard, notaire, et M. Carlier, rue sur la Batte.

On peut voir ladite maison et tout ce qui en dépend, tous les mardis et vendredis, depuis neuf jusqu'à onze heures du matin.